



Municipalité de Rivière-Héva

740, route St-Paul Nord
Rivière-Héva (Québec) J0Y 2H0

RAPPORT DU MAIRE 2010

Chères citoyennes et chers citoyens.

Tel que stipulé par l'Article 955 du Code municipal, je vous présente un rapport sur la situation financière de la municipalité. Selon le rapport du vérificateur, les états financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2009 nous révèlent que l'excédent de fonctionnement non affecté pour Rivière-Héva est de 127 045\$ et pour le secteur du Lac-Mourier, l'excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés est de 66 177\$. Selon monsieur Daniel Tétreault, les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2009, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

Programme triennal des immobilisations 2011-2012-2013

- Égout;
- Camping Lac-Mourier;
- Parc municipal;
- Maison des jeunes.

Derniers états financiers – prévision 2010

Le budget 2010 est de 1 232 880.16\$ et nous prévoyons le respecter. Nous ne pouvons déterminer pour le moment s'il y aura augmentation des taxes.

Réalisation 2010

Nous avons finalisé le dossier de réfection complète du chemin du Lac-Malartic qui s'est aussi réalisé. Il restera la finalisation du dossier administratif. Le projet d'aqueduc s'est finalisé, le dossier administratif est à se terminer avec le ministère. En collaboration avec le pacte rural, la construction d'une annexe au méga dôme.

L'installation d'un point d'eau au chemin du Lac-Malartic

Orientation 2011

Aménagement du parc municipal (bancs, tables, jeux pour enfants). Finaliser les installations de filets pour les jeux de badminton, tennis et autres afin que le dôme soit accessible 12 mois par année, et ce, suite à l'annexe.

En 2010

La rémunération des élus:

Le salaire du maire est de 3 119.04\$ par année et celui de tous les conseillers est de 6 223.76\$ par année; Pour ce qui est de l'allocation de dépenses, elle s'élève à 1 039.68\$ pour le maire et de 2 078.52\$ pour les conseillers annuellement.

Octroi de contrat de plus de 25 000.00\$

Des contrats de plus de 25 000.00\$ ont été octroyés en 2010 à Construction Val-d'Or pour l'aqueduc, à Lamothe division de Sintra pour la réfection du chemin du Lac-Malartic, à Qualitas Monteval pour l'assurance qualité des travaux du chemin du Lac-Malartic et à M. L. Récupération pour le contrat de déneigement. En conclusion, j'en profite pour remercier les membres du conseil et tous les employés pour leur travail.

N'hésitez pas à venir partager avec nous vos commentaires, vos idées et vos préoccupations, car c'est ensemble que nous pouvons améliorer notre municipalité.

Réjean Guay
Maire